

Fiche de données de sécurité**FRONTIERSMAN XTRA**

Peut être utilisé pour se conformer aux normes OSHA Hazard Communication Standard

Mesures d'identification rapides

29 CFR 1910.1200(G). Les normes doivent être révisées pour des exigences particulières.

2018-01-01

LES NORMES GLOBAL HARMONIZED STANDARD (GHS) 29CFR 1910.1200 (b)(5)(v) NE S'APPLIQUENT PAS À CE PRODUIT

SECTION 1 - PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE**NOM DU PRODUIT:** Produit défensif FRONTIERSMAN XTRA non-inflammable contre les attaques d'ours**SYNONYMES:** Répulsif à ours, gaz poivré pour ours**NOM CHIMIQUE:** Produit défensif FRONTIERSMAN XTRA non-inflammable contre les attaques d'ours**FAMILLE CHIMIQUE:** produit dissuasif, agent irritant**UTILISATION:** Contenant pressurisé tenu en main qui projette un produit irritant dans les yeux, le nez et la bouche d'un ours qui met en danger votre sécurité.**# DE MODÈLES:** CFBAD-01-X, CFBAD-02-X, CFBAD-01G-X, CFBAD-02G-X, CFBAD-321-X, CFBAD-321G-X, CFBAD-01G-X-00**Nom de l'importateur:** Kodiak Wildlife Products, Inc**Fabriqué pour:** Vente et utilisation au Canada**Adresse:** PO Box 65002 Mission Hill Plaza

de'enregistrement PMRA: 26619

St. Albert, AB T8N 5Y3

Téléphone: 587-290-0988**Télécopieur:** +1-844-270-3824**Des informations supplémentaires sont disponibles d'Info Trac.**

Tél. +1-800-535-5053 (ouvert 24 heures sur 24)

Informations en cas d'urgence:

Tél. +1-352-323-3500 Télécopieur +1-352-323-0050

Nom du fabricant: Security Equipment Corporation**Adresse:** 747 Sun Park Drive**Ville, état, Code postal:** Fenton, MO 63026**Téléphone d'urgence:** 800-325-9568

Autres appels: 636-343-0200

Télécopieur: 636-343-1318

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES RISQUES**DÉCLARATION CONCERNANT LE CARACTÈRE DANGEREUX DU PRODUIT**

SUBSTANCE DANGEREUSE. PRODUIT TRÈS IRRITANT. MARCHANDISES DANGEREUSES. CONTENU SOUS PRESSION.

Selon les normes de la NOHSC et du code ADG.

PRODUIT TRÈS IRRITANT POUR LA PEAU, LES YEUX, LES SYSTÈMES DIGESTIF ET RESPIRATOIRE. CONTENU SOUS PRESSION. GARDEZ HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. NE PERFOREZ PAS ET N'INCINÉREZ PAS LE CONTENANT. N'EXPOSEZ PAS À LA CHALEUR ET NE RANGEZ PAS À DES TEMPÉRATURES DE PLUS DE 120 DEGRÉS F. N'UTILISEZ PAS LE PRODUIT APRÈS LA DATE DE PÉREMPTION DU CONTENANT. CONTENU DANGEREUX, À UTILISER AVEC PRUDENCE.

DESCRIPTION DES RISQUES:

Nom:	Concentration	Classification
Oléorésine de capsicum	7.5% @ 1% capsaïcine pure	Irritant pour la peau, les yeux, les systèmes respiratoire et digestif.

TABLEAU DES POISONS: Aucun**RISQUES:****SÉCURITÉ:**

Irrite la peau	Ne respirez pas les gaz, les émanations, les vapeurs, le produit pulvérisé.
Irrite les yeux	Portez un dispositif de protection pour le visage et les yeux
Irrite le système respiratoire.	Pour nettoyer le plancher et tous les objets contaminés par ce matériau, utilisez de l'eau.
Irrite le système digestif.	Enlevez immédiatement tout vêtement contaminé.
Risque d'explosion si chauffé sous confinement	En cas de contact avec les yeux, rincez avec beaucoup d'eau et consultez un médecin ou un centre antipoison.
Le matériau et le contenant doivent être traités comme des matières dangereuses.	S'il y a ingestion, consultez IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison. (Montrez ce contenant ou l'étiquette).
Signes et symptômes d'une exposition:	Les ingrédients causent de l'irritation dans toutes les voies d'accès.

YEUX: Le liquide ou les vapeurs peuvent causer des rougeurs, une sensation de brûlure, des larmoiements, de l'enflure et/ou de la douleur.**PEAU:** Un contact répété ou fréquent avec la peau peut causer une sensation de brûlure, des rougeurs ou provoquer des irritations de la peau et des dermatites.**INGESTION:** Une ingestion peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac en plus de causer de la nausée, des vomissements et/ou de la diarrhée.

Pour nettoyer le plar

INHALATION: Peut causer de l'irritation au niveau des voies respiratoires et aussi de la toux, des étternuements, de la difficulté à respirer, des serremments au niveau du thorax et de l'irritation de la gorge et des poumons.**CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:** Peut affecter temporairement, de façon plus grave, des personnes souffrant d'asthme**DONNÉES CANCÉROGÈNES:** Aucun des ingrédients contenus dans ce produit n'est reconnu par l'OSHA, l'IARC ou le NTP**SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION AU SUJET DES INGRÉDIENTS**

Élément (s) dangereux (nom(s) usuel(s) et chimique(s))	Contenu(s)	OSHA TWA	ACGIH TLV	Carcérogène (oui/non)
Oléorésine de capsicum (OC ou poivre de Cayenne) # CAS 8023	7.5%	ND	ND	Non
Monobutyléther de diéthylène glycol # CAS 112-34-5	**	ND	500 ppm	Non
Alcool isopropylique # CAS 67-63-0	**	ND	200 ppm	Non
Propylèneglycol # CAS 57-55-6	**	ND	ND	Non
HFC-134A # CAS 811-97-2	**	1000 ppm	ND	Non
Capsaïcine pure *7.5% @ 1,0%	'Potentiel d'appauvrissement nul de l'ozone	Potentiel négligeable de réchauffement planétaire		

Les plus importants capsaïcinoïdes sont déterminés selon la méthode A.O.A.C. 995,03. ** Les autres ingrédients sont des secrets industriels comme le définit le Hazard Communications ACT 29 CFR 1910. 1200(g) Para 1 (1) fin de l'appendice D jusqu'à CFR 1910. 1200(g).

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Procédures d'urgence et premiers soins Éloignez la victime de la zone contaminée et enlevez les vêtements contaminés. Fournir de l'air frais à la victime et rincez abondamment à l'eau fraîche. Consultez le médecin si les symptômes

Routes Of Entry

- | | |
|----------------|--|
| 1. Inhalation: | Éloignez la victime de la zone contaminée immédiatement. Fournir de l'air frais. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, pratiquez la RCR. Obtenez une aide médicale d'urgence |
| 2. Yeux | Seule la personne exposée ou une personne des services médicaux d'urgence devrait enlever les verres de contact de la personne exposée. Irriguez avec de l'eau fraîche pour au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que la personne soit mieux. Obtenez |
| 3. Peau | Rincez à l'eau fraîche pour au moins 15 minutes. Lavez avec un savon doux et de l'eau. Obtenez de l'aide médicale si l'irritation persiste. |
| 4. Ingestion | NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est consciente et n'éprouve aucune convulsion, rincez la bouche avec de l'eau. Boire du lait ou de l'eau. Téléphonez au 800-535-5053 ou consultez un médecin immédiatement. Si la victime est en convulsions ou inconsciente, n'administrez rien par la bouche. Assurez-vous que les voies respiratoires de la victime sont dégagées et couchez la victime sur le côté avec la tête plus basse que le corps. Transportez IMMÉDIATEMENT la victime à l'hôpital. |

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Classement d'inflammabilité 16 CFR 1500.45: **NON INFLAMMABLE**

Agent extincteur: Halon, dyocide de carbone, poudre chimique ou eau

Techniques spéciales de lutte Portez un respirateur ou appareil respiratoire autonome.

Méthode d'élimination des La fumée peut irriter les yeux et les muqueuses. Les contenants peuvent exploser sous la chaleur du feu

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Étapes à suivre en cas de dispersion ou de déversement du matériel: Essayez les déversements peu importants à l'aide d'une matière absorbante. Si le déversement est important, utilisez un appareil respiratoire pour éviter l'irritation et ramassez le matériel absorbant.

Si vous êtes à l'intérieur: Aérez la zone et après avoir utilisé un produit absorbant, lavez la zone avec du savon et de l'eau froide.

Si vous êtes à l'extérieur: Demeurez contre le vent.

Autres précautions: Assurez-vous que le contenant est dans un endroit sécuritaire afin d'empêcher toute rupture accidentelle.

SECTION 7 - MANIPULATION ET REMISAGE

Précautions à prendre lors de la manipulation et du remisage Remisez en position verticale dans un endroit frais et sec. Évitez le contact direct avec la lumière et la chaleur.

N'EXPOSEZ PAS à des températures supérieures à 120 degrés F/50 degrés C.

NE PERCEZ PAS et n'incinerez pas le contenant.

Autres précautions: Assurez-vous que le contenant est dans un endroit sécuritaire afin d'empêcher toute rupture accidentelle

SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION ET DE PROTECTION PERSONNELLE

Protection respiratoire: Pas exigée normalement dans des endroits bien aérés, cependant, un appareil de protection approuvé NIOSH peut être nécessaire si le matériel est utilisé dans des espaces confinés. Évitez une surexposition pendant de longues périodes dans des lieux clos.

Ventilation: Oui

Gants de protection: Suggérés (pas obligatoires)

Protection oculaire: Oui. Une exposition sans protection est acceptable dans un environnement de formation.

Autre vêtement/équipement de protection: Non requis

Pratiques en matière de travail et d'hygiène: Évitez l'absorption du produit dans les vêtements. S'il y a absorption, enlevez et lavez les vêtements aussitôt. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous manipulez le produit.

Contrôles techniques: Une bonne ventilation lorsque le travail se fait dans un espace confiné.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et odeur	Couleur rouge/orangé	Odeur forte	État physique:	Liquide
Point	370 degrés F.		Densité spécifique (H20=1)	0,8144 @ 25 degrés C
Solubilité dans l'eau:	non soluble		Pression de vapeur	110 psi

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Instable		Conditions à éviter	Incompatibilité (matériaux à éviter)	ND
	Stable	X			
Polymérisation risquée:	Peut se produire				
	Ne se produira pas	X	Conditions à éviter	Produits de décomposition dangereux	ND

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Test Draize conventionnel: peau, lapin, 500mg **Sévérité:** modérément irritant

Test Draize conventionnel: yeux, lapin, 100mg **Sévérité:** modérément irritant

EXPOSITION AIGUË PAR INHALATION LC50 (rat): >100.5 mg/L

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit n'a pas été testé pour son impact sur l'environnement.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: Consultez les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.
Évacuez le contenu dans une zone sécuritaire et jetez le contenant.

SECTION 14 - INFORMATION AU SUJET DU TRANSPORT**INFORMATION DOT HM-181**

	<u>TERRE</u>	<u>AIR</u>
Désignation officielle de transport:	Quantité limitée	Aérosol, non inflammable
Classe ou "division" de risque:	Aucune	2.2
Numéro d'identification:	Aucune	UN1950
Type d'emballage:	Aucune	Aucun
Étiquette (s) exigée (s)	Aucune	2.2

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT INTERNATIONAL

Les règlements peuvent varier d'un pays à un autre. Vérifiez les règlements pour votre pays.

	<u>TERRE</u>	<u>AIR</u>	<u>MER</u>
Désignation officielle de transport:	Quantité limitée	Aérosol, non inflammable	Aérosols
Classe ou "division" de risque:	Aucune	2.2	2.2
Numéro d'identification:	Aucun	UN1950	UN1950
Type d'emballage:	Aucun	Aucun	Aucun
Étiquette (s) exigée (s)	Aucune	2.2	2.2

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**Information au sujet des risques particuliers pour les humains et l'environnement:**

Le contact avec la peau et l'inhalation des vapeurs devraient être évités. Ce produit a été étiqueté conformément au procédé de calcul de la "General Classification guideline for the preparations of the EU" dans sa dernière version valable.

Health hazard symbol:

Xi IRRITANT

R36/37/38 IRRITANT POUR LES YEUX, POUR LE SYSTÈME RESPIRATOIRE ET LA PEAU

S2 GARDEZ HORS DE PORTÉE DE ENFANTS.

S24/25 ÉVITEZ TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, RINCEZ IMMÉDIATEMENT AVEC BEAUCOUP D'EAU ET OBTENEZ DE L'AIDE MÉDICALE.

S36/37 PORTEZ DES VÊTEMENTS DE PROTECTION ET DES GANTS.

MISE EN GARDE: Contenant pressurisé

Contenant pressurisé: protégez de la lumière du soleil et n'exposez pas à des températures dépassant les 50 degrés C. Ne percez pas et ne brûlez pas même après utilisation.

TABLEAU DES POISONS: Aucun

LOI RELATIVE AU CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOX Ce produit est conforme aux exigences du U.S. Toxic Substances Act (TSCA) inventory requirements.

SARA TITLE III, SECTION 313: CAS# 67-63-0

CLEAN AIR ACT (CAA): Non inscrit

CLEAN WATER ACT (CWA): Non inscrit

CALIFORNIA PROPOSITION 65: Non inscrit

MASSACHUSETTS RIGHT TO KNOW: CAS# 67-63-0

PENNSYLVANIA RIGHT TO KNOW: CAS# 67-63-0 112-34-5 57-55-6

NEW JERSEY RIGHT TO KNOW: CAS# 67-63-0 112-34-5 57-55-6

SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATIONS CONCERNANT LES MATIÈRES DANGEREUSES EN MILIEU DE TRAVAIL (WHMIS): Non inscrit

SECTION 16 - AUTRE INFORMATION

Le format et la préparation sont conformes au ANSI Z400.1-1993

DECLARATION DE NON RESPONSABILITE: Ce document est une description générale des exigences de la fiche de données de sécurité selon le Hazard Communication Standard (voir 29 CFR 1910.1200(g) et appendice D de 29 CFR 1910.1200). Il ne change ni ne détermine la responsabilité en matière de conformité aux normes de la Occupational Safety and Health Act de 1970. Puisque l'interprétation et la politique d'application peuvent changer avec le temps, le lecteur devrait consulter l'interprétation et les décisions actuelles de la OSHA selon l'Occupational Safety and Health Review Commission et la cour pour plus d'informations concernant les exigences des normes de la OSHA. Notez bien que les états qui ont un plan d'action approuvé par l'OSHA peuvent avoir des exigences supplémentaires pour les fiches de données chimiques de sécurité qui sont différentes de celles mentionnées ci-dessus. Pour plus d'information sur ces normes, s.v.p., visitez le <http://www.osha.gov/dcs/osp/statestandards.html>.